
AVIS PUBLIC

APPELS D'OFFRES ASPHALTAGE DE LA RUE DES LOUPS PROJET P24-4031-00

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel demande des soumissions pour l'asphaltage de la rue des Loups (\pm 3 150 m²), le tout tel que détaillé aux devis et aux plans préparés à cette fin.

Les documents complets d'appel d'offres, pourront être obtenus sur le site Internet du système électronique d'appel d'offres (SEAO), à compter du présent avis d'appel d'offres et ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires à cette fin.

Toute soumission pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission, soit sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission, valide pour une période de soixante (60) jours, d'un montant équivalent à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, incluant les taxes.

Seules les personnes, sociétés et compagnies qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement sur SEAO et qui ont leur licence de la Régie du Bâtiment du Québec sont admises à soumissionner.

Les soumissions scellées (un original et une copie) portant la mention : « **Soumission – P24-4031-00 Asphaltage rue des Loups** » seront reçues et ouvertes au bureau du soussigné, situé au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville à Notre-Dame-du-Mont-Carmel jusqu'au **20 février 2025 à 10 h 30**. Les soumissions seront ouvertes le même jour, au même endroit, aux alentours de **10 h 35**.

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel n'accepte aucune offre expédiée par télécopieur ou courriel, toute offre ainsi transmise sera automatiquement rejetée.

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 3 février 2025.

Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier